

Communiqué de presse

Le 4 juin 2009

Accentiv' publie son premier baromètre international sur les récompenses

Afin de mesurer l'évolution et les attentes du marché en matière de solutions récompenses, Accentiv', pôle « récompenses et motivation » de Accor Services, a mené en avril dernier une enquête internationale couvrant six pays d'Europe (Allemagne, Belgique, Espagne France, Grande Bretagne, et Portugal).

Pour ce premier baromètre international sur les récompenses, près de 700 décideurs d'entreprises européennes ont accepté de répondre à une série de questions.

Les résultats nous donnent les principales tendances du marché des récompenses et permettent une comparaison entre entreprises européennes et françaises :

En Europe comme en France, **les chèques cadeaux multi-enseigne** – grâce au **large choix** qu'ils procurent aux bénéficiaires - tirent leur épingle du jeu lorsqu'il s'agit de récompenser la performance, l'implication ou la fidélité au sein d'une entreprise. A cet égard, les entreprises ont donné la priorité à la **motivation des salariés ou la stimulation des forces de ventes**. On note d'ailleurs une plus forte **générosité pour les salariés (280€ en moyenne** par an et par salarié) que pour toute autre cible (partenaires, distributeurs, consommateurs). Cette tendance est encore plus marquée en France. Enfin, même si certaines entreprises pensent que le chèque cadeau papier a encore de beaux jours devant lui, un plus grand nombre d'entre elles pensent que le papier sera remplacé par **la carte cadeau**.

▪ Les entreprises européennes plébiscitent le chèque cadeau multi-enseigne

Plus de 80% des entreprises européennes et françaises interrogées ont mentionné avoir déjà utilisé des solutions récompenses. Parmi ces sociétés, dans le « Top 3 » des solutions récompenses déjà utilisées, on retrouve en grande majorité les **chèques cadeaux multi-enseigne (60% des réponses citées)**, les **voyages (45%)** et les **objets cadeaux (42%)**.

⇒ En France **le chèque cadeau multi-enseigne** est également la récompense la plus utilisée mais dans une **proportion beaucoup plus importante (95% des réponses citées)**, suivi par **les voyages (37%)** puis **les objets cadeaux (34%)**.

Dans le cas où les entreprises auraient à lancer un programme de récompenses, **45%** d'entre elles ont également répondu vouloir utiliser en priorité **le chèque multi-enseignes**, suivi par le voyage d'incentive (32%), les objets cadeaux (27%), et les coffrets cadeaux (24%).

⇒ En France le chèque cadeau multi-enseigne serait choisi en premier dans **78%** des cas, suivi de loin et à parts quasi égales par le voyage « d'incentive » (19%), les coffrets cadeaux (18%) et les objets cadeaux (16%).

Si les **cartes cadeaux** n'ont pas encore une place significative dans les programmes de récompense en Europe, 33% des entreprises pensent que les chèques seront à terme remplacés par des cartes cadeaux prépayées, même s'ils sont encore 20% à penser que le papier a encore un grand rôle à jouer. La tendance est à peu près équivalente en France.

Chèques et cartes cadeau ont donc un rôle important dans les solutions récompenses ; s'agissant des **chèques cadeau « multi enseignes »**, leur choix est notamment justifié

dans **65 % des cas cités**, par le très large choix de magasins ou d'enseignes qui les acceptent.

▪ **La motivation des salariés au cœur des préoccupations des entreprises**

Lorsque les entreprises européennes utilisent des solutions récompenses, l'objectif le plus fréquemment invoqué est **la motivation et la reconnaissance de leurs salariés (52%)**, puis la stimulation des forces de vente internes (42%), la stimulation de réseaux de distribution (34%) et aussi la fidélisation de clients finaux (33%).

Les entreprises françaises choisissent les solutions récompenses pour d'abord **stimuler leurs forces de vente (56%)**, puis **motiver leurs salariés (44%)**. La fidélisation des consommateurs arrive ensuite dans 40% des cas et finalement la stimulation des forces de ventes externes dans 34% des cas.

A noter que l'utilisation de récompenses est utilisée en France dans 25% des cas pour accélérer les opérations de promotion grand public.

▪ **Les autres grandes tendances du baromètre des récompenses**

- ⇒ La générosité est de manière générale plus favorable aux salariés (280 € par an et par personne) qu'aux distributeurs (270 €) et clients (218 €). A noter qu'en France, la tendance est encore plus forte lorsqu'il s'agit de récompenser les salariés.
- ⇒ 57% des entreprises européennes estiment que le prix est le premier facteur de décision pour acheter une solution récompenses ; la simplicité d'utilisation du bénéficiaire étant un autre facteur de décision clé dans 54 % des cas, et la facilité de gestion de la solution, dans 46% des cas.
- ⇒ 27% des sociétés européennes pensent lancer un programme de solutions récompenses avec un partenaire dans les 24 mois (22% en France), contre 32% qui n'en n'ont pas l'intention (26% en France).

En conclusion, le chèque cadeau multi-enseigne est largement plébiscité par les entreprises et apparaît comme un formidable outil de motivation. Accor Services, grâce à son chèque ou sa carte cadeau multi-enseigne, répond ainsi parfaitement aux attentes des entreprises en les accompagnant sur le plan international dans une trentaine de pays.

Le prochain baromètre d'Accentiv', le pôle 'Récompenses et Motivation' de Accor Services, sera lancé courant du deuxième semestre 2009.

Présent dans 14 pays, Accentiv' est un expert en récompenses, stimulation, motivation et fidélisation qui fournit des solutions de bout en bout depuis la conception des programmes jusqu'à la livraison des récompenses. Son offre globale est à la fois internationale et multi locale. **En France, Accentiv' est présent avec Accentiv' Kadéos, leader du marché français des chèques et cartes cadeaux multi-enseignes.**

Accor Services, leader mondial des titres de services prépayés, conçoit et développe pour les entreprises et les collectivités, des produits et services innovants au bénéfice du bien-être individuel et de la performance collective. En délivrant des solutions prépayées sécurisées, Accor Services s'emploie à faciliter la vie des salariés, des citoyens et des consommateurs, tout en répondant aux exigences des politiques sociales, économiques et marketing des organisations. Son offre s'articule autour de trois domaines : avantages aux salariés et aux citoyens, récompenses et motivation et, gestion des frais professionnels. Aujourd'hui, **32 millions de salariés** et **490 000 clients** utilisent les prestations de Accor Services dans **40 pays**. www.accorservices.com

Contact Presse

Nathalie Hamelin - Presse Attitude

Tél. : 01 73 79 50 88 – 06 12 53 61 87 - nhamelin@presseattitude.com